



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'Afdas, l'OPCA de la culture, de la communication, des médias et des loisirs, intervient auprès des secteurs professionnels suivants : spectacle vivant, audiovisuel et production cinématographique, exploitation cinématographique et distribution de films, édition phonographique, publicité & distribution directe, Espaces de loisirs, d'attraction & culturels, distribution directe, presse & agences de presse, édition.

IRIS EMPLOIS D'AVENIR - Intervention Régionale pour l'Investissement Social (IRIS) en Région PACA

Dans le cadre d'un accord IRIS, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a alloué une subvention de 50 000 € pour la formation des emplois d'avenir des secteurs du spectacle vivant, audiovisuel et l'édition..

Les dispositifs mis en œuvre dans le cadre des emplois d'avenir sont :

- ✓ La préparation opérationnelle à l'Emploi (POE)
- ✓ Le plan de formation employeur
- ✓ Le plan de formation de branche
- ✓ La période de professionnalisation qualifiante
- ✓ La période de professionnalisation diplômante (RNCP ou CQP) et de plus de 150 heures (sans plafond de financement)
- ✓ La formation tuteur

Pour toute information, contacter la Délégation Sud Est de l'Afdas
40, Boulevard de Dunkerque – BP 71663
13566 Marseille

Possibilités de construction individualisée de parcours de formation :
Vos interlocuteurs, les chargées de mission :

Audrey GATIAN – Odile GIRAUD
04 91 99 21 11 – 04 91 99 21 18
marseille@afdass.com

